UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Formation Plénière

Séance du lundi 19 juillet 2021

Le lundi 19 juillet 2021, à 09h00, les membres composant le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier, dûment convoqués le 15 juillet 2021, se sont réunis, à distance, en conférence audiovisuelle, sous la présidence de Monsieur Philippe AUGÉ, Président de l'Université de Montpellier.

Membres présents avec voix délibératives :
M. AMBLARD - P. AUGÉ - E. BARDE - F. BENISTAND - J. BOICHÉ - S. CAVALIERE - P. FABBRO-PERAY - B. FABRE - C. GONGORA - H. HERRADA - J. INGUIMBERT - S. KHACHNI - A. PETERSEN-OVERLEIR - S. ROBINET - E. ROIG - J-P. UDAVE - T. VINDOLET.

Membres représentés avec voix délibératives :
M. BECK - M. DELAFOSSE - S. KOSSIDA - S. LE BOLLOCH - S. RAPIOR - L. TORRES.

Membres absents :
M. ANSELME - M-C. APOLLIS - C. ASSAF - G. BOUBY - C. CAZES - G. FRONTIN - R. LARIVE - Y. LEREDDE - J. MADDALUNO - J. MOREL - H. PELEGRIN - R. RATTO - C. RETORÉ - E. SOPHY-MONTFORT - A. VERNHET.

Membre de droit avec voix consultative :
F. DOMEIZEL, Représentant de la Rectrice.

Personnalités invitées :
J-P. RESPAUT, Vice-Président chargé de la Formation et de la Vie Universitaire.
T. LAVABRE-BERTRAND, Vice-Président délégué au patrimoine historique.
P. SAURET, Directrice Générale des Services adjointe chargée de la formation et des vies étudiante et institutionnelle.
M. MONDAIN, Directeur de l'UFR Médecine.
V. LISOWSKI, Directeur de l'UFR Pharmacie.
A. HOFFMANN, Directeur de la Faculté des Sciences.
M. VALENZA, Directeur de l'IUT Montpellier-Sète.
J. CHAREYRE, Chef du Service de la Vie Institutionnelle (DAGI).
V. ROSAZ, Cheffe du Bureau du pilotage des conseils centraux (DAGI).
C. FASTREZ, Bureau du pilotage des conseils centraux (DAGI).

Membres en exercice : 37
Présents et représentés : 23 membres (17 présents, 6 représentés).
Les membres présents et représentés formant au moins la moitié des membres en exercice, le conseil peut délibérer valablement en application de l'article 15 des statuts de l'Université.
Monsieur le Président ouvre la séance et propose de désigner Monsieur UDAVE, secrétaire de séance, ce qui est accepté à l'unanimité.
Ces formalités remplies, le Président aborde les questions inscrites à l'ordre du jour.